

Le National Trust of England

Autor(en): **Rathbone, J.F. / Laur, E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **60 (1965)**

Heft 4-fr

PDF erstellt am: **23.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-173957>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Préambule

Le présent cahier est inhabituel. Le lecteur n'y trouvera ni les images ni les textes qui remplissent généralement ces pages. Cette fois, en effet, nous l'invitons à nous accompagner en terre étrangère. Quand le but est pareil, les expériences des uns peuvent servir à celles des autres.

C'est en Grande-Bretagne avant tout autre Etat que la sauvegarde du patrimoine (ce que nos Confédérés appellent «Heimatschutz». *Note du traducteur*) a été conçue comme une tâche culturelle d'importance nationale et s'est imposée à l'opinion publique. La force de ce mouvement est impressionnante. Elle nous est apparue dans son ampleur quand une séance de *Europa nostra* à Londres nous a donné l'occasion de rencontrer les dirigeants de la grande association anglaise. C'est à situer celle-ci, à décrire son organisation et son activité que sont consacrées les pages qui suivent.

Le National Trust of England

(D'après un exposé de son secrétaire général, M. J. F. Rathbone, Londres.)

Remarque préalable. Le mot *trust* en allemand (et en français. *Note du trad.*) désigne un cartel qui lie les tenants d'une même industrie et s'assure ainsi la haute main sur le marché et sur les prix. Ces trusts ne nous sont pas nécessairement sympathiques. Mais le sens premier du terme est autre: *trust* veut dire fidéicommiss, c'est-à-dire bien qui vous est confié, mais dont on ne peut disposer comme si on en était le propriétaire.

Le *National Trust of England* est le fidéicommissaire qui, au nom et pour le bénéfice du peuple anglais, protège et gère des territoires ou des édifices d'importance nationale. Il remplit donc un rôle analogue à celui de nos deux ligues suisses, mais avec une ampleur et une efficacité très supérieures. La configuration du pays, mais aussi son développement social, économique et politique, et très particulièrement son régime fiscal ont rendu possible, ont même favorisé à un degré qui nous remplit d'admiration et d'envie, la protection des paysages aussi bien que la sauvegarde des monuments.

Les exposés et les images qui suivent instruiront nos lecteurs, et susciteront peut-être, nous le souhaitons, un réveil de l'opinion publique dans notre pays et un élan d'émulation.

Naissance du National Trust – Premiers pas

National n'est pas partout dans le monde une épithète très bien accueillie, parce qu'il arrive qu'on en abuse. Dans le cas de notre association elle est parfaitement exacte. Le National Trust est une société d'hommes et de femmes qui aiment leur pays et les monuments du passé et veulent conserver pour le peuple anglais, pour la génération d'aujourd'hui et pour les générations à venir, des sites historiques et des beautés naturelles. Elle n'est donc pas un rouage officiel alimenté par les impôts, mais une institution d'intérêt public qui ne peut vivre que grâce au libre appui des personnes privées.

La fondation du National Trust date de 1895 (dix ans donc avant le Heimatschutz suisse). Elle est due à trois personnalités éminentes, qu'inspirait un ardent patriotisme: un ecclésiastique, un juriste et une femme active dans les œuvres sociales. Conscients du danger croissant que faisait courir l'industrialisation et à la campagne anglaise et aux édifices anciens, elles fon-



Les côtes de la Grande-Bretagne sont parmi les plus précieuses beautés naturelles du pays, pour autant qu'elles soient encore intactes. La baie de White Park, en Irlande du Nord, est en majeure partie propriété du « Heimatschutz » britannique. D'autres acquisitions semblables représentent en grand ce que nous cherchons à faire pour la protection des rives de nos lacs.

dèrent, sous le haut patronage du défunt duc de Westminster, le National Trust, association reconnue d'utilité publique, excluant tout profit, mais ayant le droit de gérer et s'engageant à préserver et à entretenir des propriétés quelconques, terrains et constructions, remarquables par leur beauté ou leur valeur artistique ou historique.

L'achat d'une région rocheuse, d'une superficie de deux hectares, dans le nord du Pays de Galles, près de Barmouth, fut la première opération du Trust. Puis ce fut le tour d'un presbytère du XIV^e siècle dans le Sussex; l'élan était donné.

Des bords de mer et des édifices notoires deviennent inaliénables

Au cours des premières décennies déjà les accroissements, grâce à des legs, à des donations d'immeubles ou de fonds, furent considérables. Des portions importantes des rivages, tant maritimes que lacustres, ainsi que des édifices en grand nombre furent ainsi sauvegardés. D'une décisive importance fut une loi votée par le Parlement d'après laquelle le National Trust pouvait déclarer inaliénables *in aeternum* ces acquisitions. Dès lors la plupart des domaines du Trust ont cette sécurité suprême, selon laquelle celui-ci n'a le droit ni de vendre ni de mettre en gage ses propriétés, mais qui, d'autre part, empêche les pouvoirs publics de procéder à une expropriation quelconque, à moins d'une nouvelle décision du Parlement. Une loi complémentaire de 1950 stipule que les capitaux réservés à l'entretien des biens inaliénables sont totalement exemptés des droits de succession.



Les châteaux de la noblesse anglaise

L'Angleterre est extrêmement riche en châteaux et demeures princières, ses *Country Houses*. C'est un des fleurons de sa civilisation, dont elle est justement fière. Or, dans l'entre-deux-guerres, avec les charges fiscales et spécialement les droits de succession devenus toujours plus lourds, le maintien des grandes propriétés fut mis en péril. Or, en 1934, le marquis de Lothian exposa un plan qui sauvait les domaines historiques, et prêcha d'exemple: il fit don au National Trust de son château, le *Blickling Hall*, dans le Norfolk, avec tout son ameublement et ses trésors artistiques, avec toutes les terres qui lui appartenaient. A la suite de cette donation, d'autres en grand nombre intervinrent. Dès lors le Trust a pris en charge les grands domaines que les circonstances présentes empêchent leurs propriétaires de conserver. Cette prise en charge, toutefois, n'est possible que si un capital est assuré dont les intérêts suffisent à subvenir aux frais d'entretien. Les propriétaires peuvent donc, de leur vivant ou à leur mort, faire don au National Trust de leur propriété, avec ou sans mobilier. Le donateur peut aussi se réserver, pour lui-même et pour ses héritiers, le droit d'habiter la demeure avec le statut du fidéicommissaire et sans payer d'impôts. En revanche il a l'obligation d'admettre les visiteurs dans la partie intéressante de la demeure. Pour le Trust cette formule est la meilleure; car au musée il préfère la maison vivante, habitée si possible par les descendants de ceux qui l'occupaient antérieurement. Aujourd'hui 150 belles demeures, *Country Houses of outstanding importance*, sont habitées et ouvertes aux visiteurs,

Les rives sauvages de la Cornouaille près de Cambeak. Ce ne sont pas seulement les côtes de l'Angleterre, mais aussi celles de la France et des pays méditerranéens qui sont dangereusement menacées par le flot du tourisme, des maisons de vacances et des hôtels implantés au petit bonheur. Le plan d'aménagement côtier, et la préservation des dernières rives particulièrement belles, sont une tâche européenne de protection des sites.



Dunkery Estate, Exmoor, Somerset: l'un des nombreux « sites naturels d'exceptionnelle valeur » (places of outstanding natural beauty) appartenant à la Ligue anglaise du patrimoine. La flore et la faune y sont protégées, mais ces régions peuvent être librement parcourues.

Les châteaux et « Country houses » historiques des pages qui vont suivre ont tous été donnés à la Ligue du patrimoine, à charge de veiller en permanence à leur entretien. Ce ne sont là cependant que quelques « échantillons » d'une très vaste fortune immobilière. Le texte ci-contre de J. F. Rathbone explique comment on en est arrivé là.

qui peuvent y admirer peintures de maîtres, meubles d'époque et trésors d'art de tous genres.

Edifices divers, jardins et parcs

Les cas soumis au National Trust sont très divers; chacun est étudié en détail et les solutions trouvées chaque fois en accord avec les circonstances particulières. Il est arrivé que des demeures historiques fussent ou bien aménagées en appartements, ou bien louées, ou bien transmises à d'autres institutions d'intérêt public (par exemple centres de culture ou de loisirs, maisons de vacances, etc.). Certains châteaux sont devenus musées, et le manoir Wilderhope est même converti en auberge de jeunesse. La plupart cependant sont restées des résidences habitées, et ouvertes au public.

La splendeur des jardins anglais est fameuse, et l'amour des Anglais pour les arbres et les fleurs bien connu. Le climat est favorable. Certains parcs comptent parmi les merveilles qu'offre ce pays. Mais leur entretien est onéreux; négligé, un parc va bientôt à l'abandon, puis à la ruine totale, plus vite que toute autre chose. C'est pourquoi le National Trust, en collaboration avec l'association des jardins royaux, a pris en charge d'importants jardins même quand ils ne dépendent pas d'une habitation. Dans cette catégorie figurent les jardins de Lord Aberconway, à Bodnant, dans le nord du Pays de Galles.

Le Trust s'intéresse en outre aux demeures d'artistes et d'autres personnages illustres: de Kipling (voir photo p. 107), de Carlyle, Coleridge, Ellen



Terry, Thomas Hardy, T. W. Lawrence, jusqu'à Bernard Shaw et Winston Churchill (sa maison de campagne).

Mentionnons encore des villages compris autrefois dans un fonds seigneurial, des fermes (plus de 500), des ruines historiques, des vieux moulins, des abbayes, une auberge remontant au moyen âge, un bâtiment postal remarquable par son ancienneté, un atelier de tissage datant du XVIII^e siècle. Relique plus vénérable encore: les restes de la muraille construite par Hadrien dans l'actuel Northumberland, marquant le *limes* qui bornait l'empire romain.

Réserves naturelles

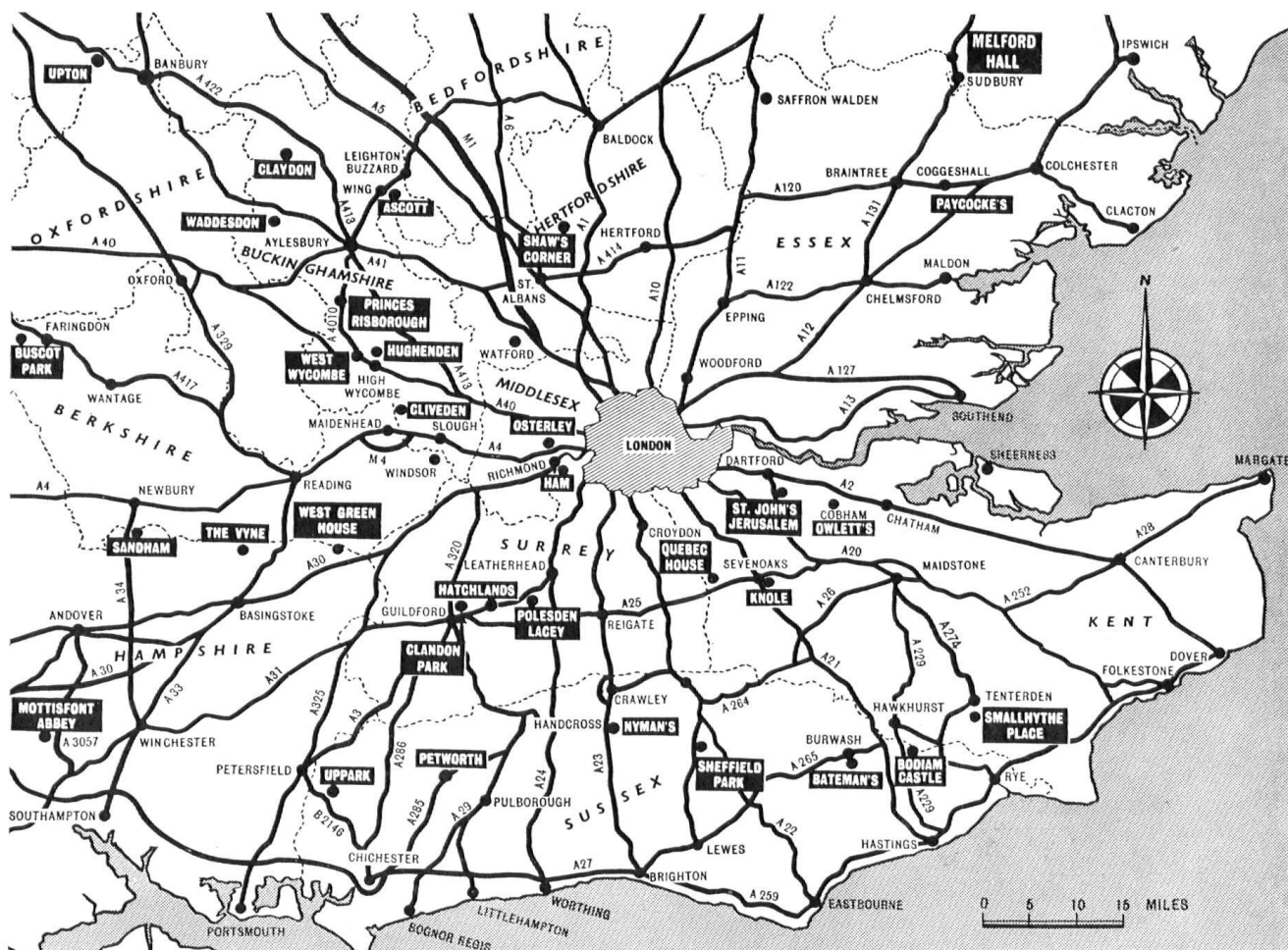
Nombreuses sont les réserves de flore et de faune. Comme la protection des plantes et des animaux est de rigueur dans tous les territoires relevant du National Trust, on calcule que la superficie des réserves atteint 160 000 hectares. A quoi s'ajoutent 20 000 hectares restés propriétés privées, qui ont accepté des servitudes légales de protection.

Les données qui précèdent ne concernent que l'Angleterre et le Pays de Galles. L'Ecosse a son *National Trust* indépendant, dont le programme est pareil à celui de l'association anglaise.

La tâche agricole du National Trust

500 fermes et d'innombrables domaines ruraux, cela représente des milliers et des milliers d'hectares de terres cultivables et cultivées. Pourquoi,

Le mont Saint-Michel de Cornouaille est le pendant de celui de Normandie, auquel il était autrefois rattaché. Plus tard, le castel devint le berceau de célèbres familles anglaises. Il n'est accessible que par mer. Aux flancs de sa colline, la douceur du Gulf-Stream fait fleurir l'hortensia sauvage et les touffes bleues de l'agapanthe. Il a été donné au National Trust, en 1954, par Lord St. Levan, avec 370 ha de champs sur terre ferme.

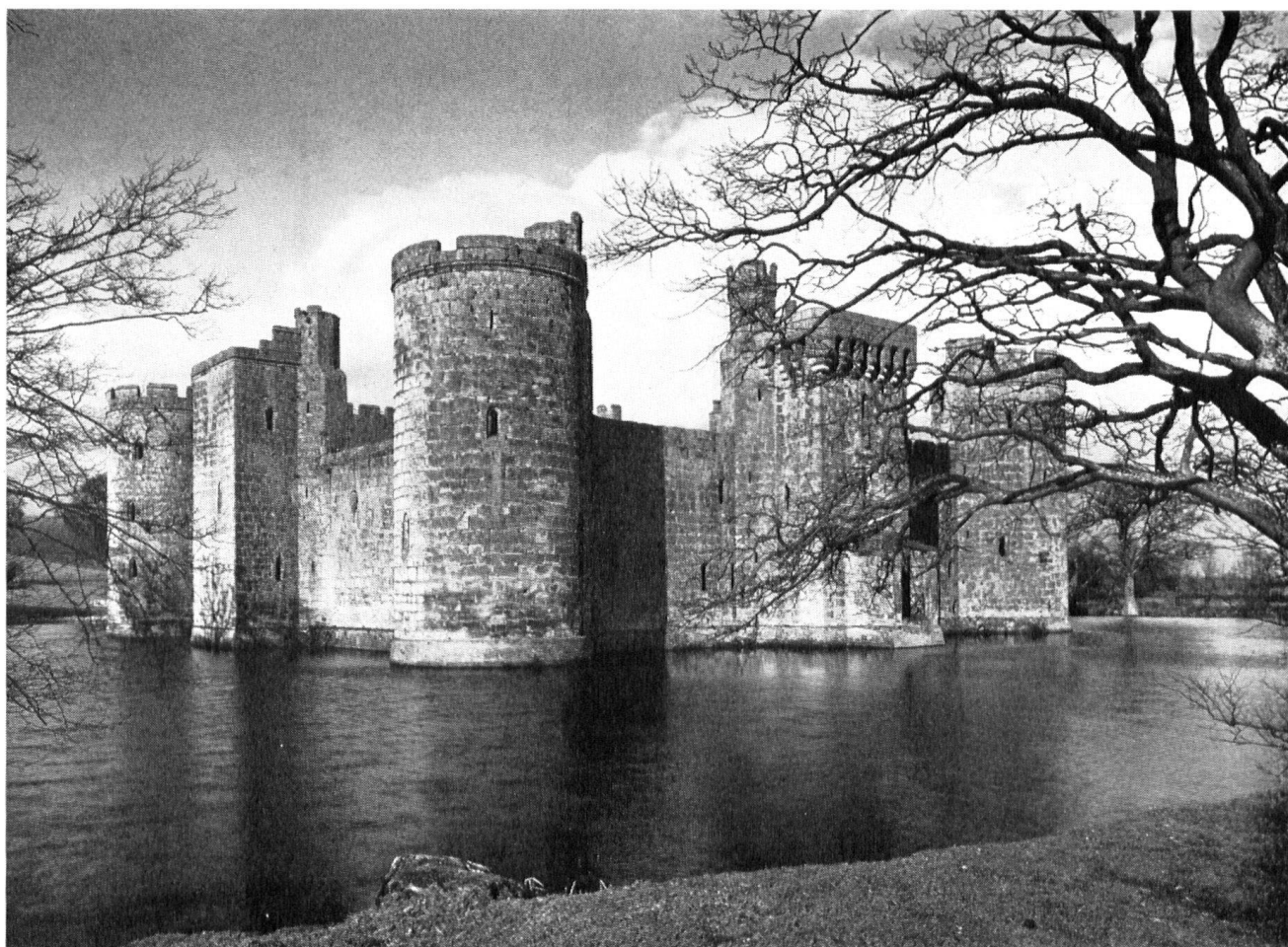


Plan de la région londonienne situant les châteaux et maisons de campagne qui ont été donnés au « Heimat-schutz » britannique pour qu'il veille à leur entretien au nom de la nation. Dans le reste du pays, le réseau de ses possessions n'est pas moins serré.

le public n'en tirant aucun agrément, le Trust ne s'en débarrasse-t-il pas? Pour deux raisons: d'abord ces terres affermées rapportent au Trust des revenus; or celui-ci ne peut négliger aucune source de gain, car à ses dépenses, énormes, doivent correspondre des recettes. Secondement, il est d'intérêt public que les entreprises agricoles soient gérées et bien gérées (le National Trust s'efforce de faire de ses fermes des fermes modèles), et tout autant que les champs et les prairies de l'Angleterre ne retournent pas à l'état sauvage; le danger existe, on le sait. La beauté de l'Angleterre serait cruellement atteinte si les campagnes allaient à l'abandon, envahies par la marée des mauvaises herbes.

Direction, administration

L'organe suprême du National Trust est un conseil de 51 membres, dans lequel siège un délégué de chacune des institutions suivantes: British Museum, universités d'Oxford et de Cambridge, National Gallery, Société des antiquaires. Le personnel d'administration compte 40 employés (non compris comptables et dactylos), les uns juristes, les autres architectes, historiens versés en histoire de l'art et en architecture, qui travaillent au siège central à Londres ou dans l'un des 15 bureaux provinciaux, en Angleterre, au Pays de Galles, en Irlande du nord. Leur travail consiste à gérer les fonds immobiliers du Trust. Mais partout leur activité est coordonnée à celle des comités locaux, dont les membres, non rétribués, ont des compétences particulières (architecture, administration, finances, propagande, beaux-arts,



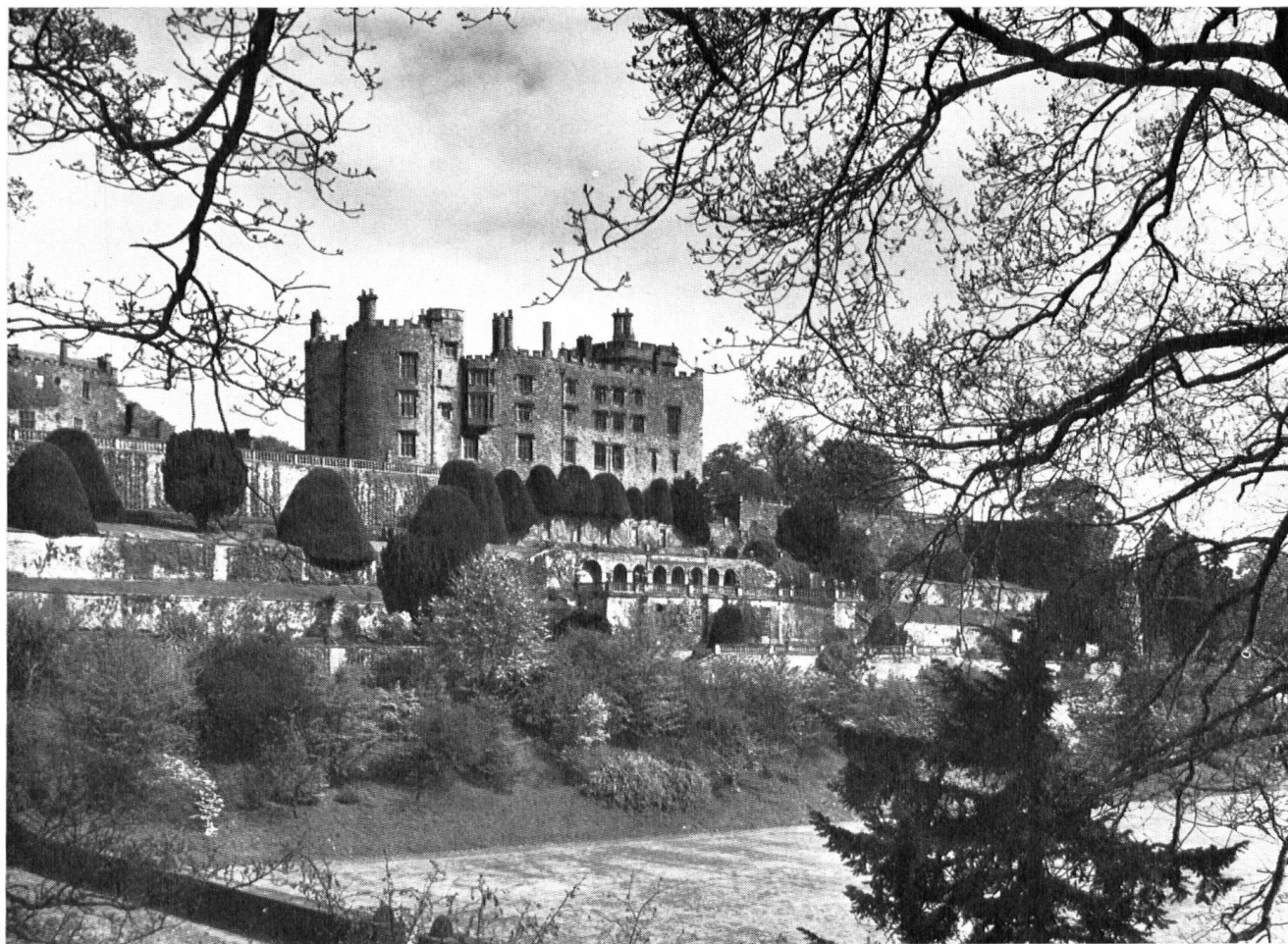
exploitations agricoles et forestières). Il n'existe pas moins de dix comités à Londres et 97 ailleurs, comités très actifs, où chacun est au service de l'œuvre dans la tradition fortement ancrée du civisme britannique.

Un multimillionnaire qui a des soucis financiers

Le Trust a naturellement le devoir d'entretenir irréprochablement les biens qui lui sont confiés. Seulement c'est plus aisé à dire qu'à faire. Le financement de l'entreprise est le souci constant des dirigeants. Sans doute, reconnu d'utilité publique, le Trust est exempt d'impôts. Mais d'une part, depuis la guerre, les frais d'entretien et les salaires ont passé du simple au triple. De l'autre, pendant la guerre, les travaux de restauration, même certains travaux d'entretien, ont dû être différés. Ces difficiles et onéreuses opérations, reprises après 1945, n'ont pu être conduites à leur terme que cette année. Bref, cette masse de propriétés magnifiques requiert pour leur entretien des sommes énormes et qui vont croissant. A l'heure présente, le budget prévoit 18 millions de francs suisses aux dépenses. Les recettes ont les sources suivantes:

- a) fermages et autres revenus provenant des domaines agricoles et forestiers;
- b) intérêts des capitaux remis au Trust chaque fois que celui-ci prend en charge un domaine. Beaucoup de ces dons en argent, suffisants au moment du contrat, sont insuffisants à l'heure présente en raison du renchérissement général;

Bodiam Castle (Sussex), que les Anglais tiennent pour l'un des plus beaux exemples d'architecture militaire médiévale. Construit en 1386, il servit de bastion contre les incursions françaises. Propriété du National Trust depuis 1925.



Powis Castle (Wales) domine de haut la Severn; c'est l'un des plus beaux châteaux qu'ait laissés le moyen âge. Il a été habité sans interruption pendant plus de 500 ans, et les générations qui s'y sont succédées n'ont cessé de l'embellir et de l'enrichir. Les jardins en terrasses, où abondent les plantes rares, datent du XVIII^e siècle. Le quatrième comte de Powis a remis le château à la Ligue anglaise du patrimoine en 1952, et sa famille continue à l'habiter.

c) dons et legs; ces dernières années leur montant annuel a été en moyenne de 2 millions et demi;

d) les visites payantes; en 1964, 1 million 700 mille entrées;

e) cotisations des membres (deux livres = 24 francs suisses) au nombre de 155 000; total 3 700 000.

A bon droit l'appartenance au National Trust est très prisée. Ne confère-t-elle pas des avantages supérieurs à ceux qu'offrent la plupart des clubs: entrée gratuite dans tous les châteaux et autres propriétés du Trust, lequel remet en outre à chaque membre la liste des biens du Trust, avec l'indication des heures et jours de visite, ainsi qu'un bulletin périodique. Au surplus chaque membre a l'honneur de se sentir copropriétaire de ces biens qui appartiennent à la nation.

Relations avec les pouvoirs publics

Quoique le Trust soit une association autonome, il a dès sa fondation entretenu les meilleures relations avec l'Etat et a joui de son bienveillant appui. Les faits suivants en sont la preuve:

a) tous les biens du Trust exempts d'impôts;

b) en 1946, à l'occasion du cinquantenaire, un don de 60 000 livres (720 000 francs suisses);

c) la remise au National Trust de domaines considérables sur lesquels

le Trésor (département britannique des finances) avait mis la main quand les droits de succession n'avaient pas été acquittés;

d) la loi concernant les parcs nationaux. En légiférant sur ce point l'Etat s'est inspiré de ce qu'avait expérimenté le National Trust.

e) le « classement » d'édifices intéressants existe aussi en Grande-Bretagne. Plus de 100 000, depuis 1947, ont été classés. Sauf autorisation préalable, ils ne peuvent être ni démolis ni modifiés. Le propriétaire qui laisse se dégrader un monument classé peut même être exproprié. En revanche, si les moyens manquent au propriétaire, celui-ci peut recourir à l'Etat. Une commission des monuments historiques est alors chargée de faire rapport. Pour les subsides de cette espèce le budget britannique dispose actuellement d'un crédit de 6 millions par an (en Suisse 4 millions, somme donc sensiblement plus forte, proportionnellement, qu'en Angleterre. E. L.).

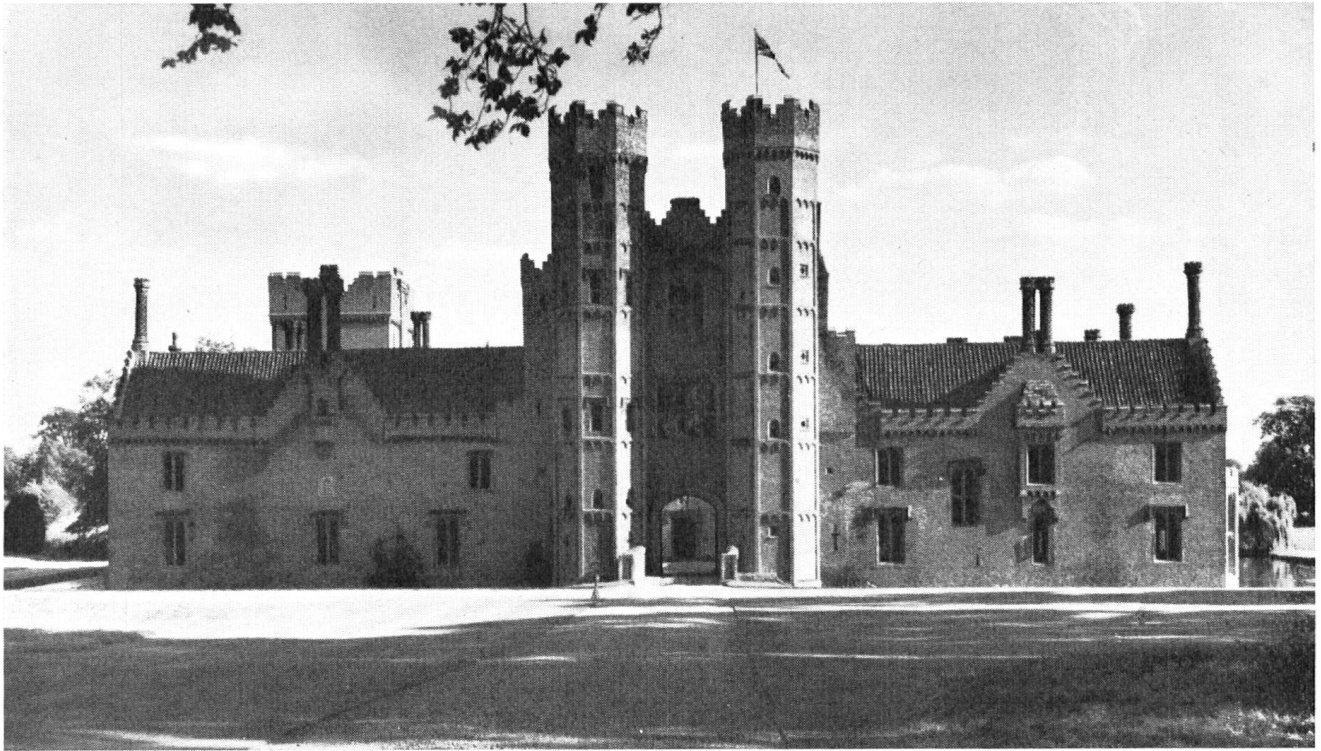
Non seulement l'Etat, mais les autorités municipales manifestent constamment l'intérêt qu'elles portent au Trust et lui assurent leur appui.

Lord Blackacre

était possesseur d'un palais de grande valeur architecturale et d'un immense territoire: 400 hectares de prairies et de jardins, 800 ha de terres cultivées. Depuis des générations la famille avait habité cette résidence et l'a enrichie d'œuvres d'art de grand prix. Ayant atteint un grand âge, le noble Lord envoya son homme d'affaires dans les bureaux du National Trust, chargé d'offrir à celui-ci terres et bâtiments. Il se rendait compte en effet que ses trois enfants seraient dans l'impossibilité d'acquitter les droits de succession, et que par conséquent toutes ses propriétés seraient mises en vente et morcelées. Le Trust apprécia naturellement les intentions de Lord Blackacre, et souhaitait de pouvoir accepter la donation, mais à la condition que les bénéfices d'exploitation couvrent les dépenses d'administration et d'entretien. L'homme de confiance du Lord déclara que cela lui semblait possible. Les experts furent saisis du problème. Ils estimaient que les frais d'entretien se monteraient annuellement à 100 000 francs. Les recettes, en additionnant fermages, droits de chasse, ventes de bois, taxes de visites, étaient supputées à 60 000. Il fallait donc, conformément au statut du Trust, trouver un capital qui produirait 40 000 francs d'intérêt. L'affaire fut finalement conclue: une partie du château resterait à la famille pour y habiter; le parc et les salons, aussi longtemps que vivrait Lord Blackacre, ne seraient ouverts aux visiteurs que trois jours par semaine et seulement au printemps et en été. La clause de non-aliénation put ainsi être appliquée.

Nobles pionniers

En Angleterre ce sont des personnes privées, douées d'un grand caractère, ainsi que le dit en conclusion M. Rathbone, et inspirées d'un haut idéal, qui ont pris des initiatives dans les domaines sociaux et culturels et suscité des mouvements qui ont ensuite mis en branle les pouvoirs publics. Il cite les noms de Florence Nightingale pour les soins aux malades et aux blessés, de l'évêque Wilberforce pour l'abrogation de l'esclavage, de Lord Shaftesbury pour l'interdiction du travail des enfants, de Courtaulds pour la protection des œuvres d'art. Il voit dans la création du National Trust une entreprise de même valeur et de même envergure, et il montre que c'est aux fondateurs du Trust et à leurs successeurs que le peuple anglais est redevable de la sauvegarde des trésors de beauté accumulés dans ce pays au long des siècles, sauvegarde qui vaut pour le présent et pour l'avenir.



Oxburgh Hall (Norfolk). Cet édifice entouré d'eau passe pour l'un des plus impressionnants de l'est de l'Angleterre. Sa porte flanquée de deux tours est d'une conception unique. Sa chambre royale contient un ciel de lit brodé portant le monogramme de la reine Marie d'Ecosse.

Bradley Manor (Devon). Petit manoir caractéristique du style gothique flamboyant (1419); à droite, la chapelle.





Blickling Hall (Norfolk). Construite en briques rouges, de 1616 à 1624, cette «Country house» donne une parfaite image du style romantique dans la campagne anglaise. Son dernier propriétaire, le marquis de Lothian, en fit don au National Trust en 1940: ce fut le premier cas de ce genre; de nombreux autres ont suivi et la Ligue possède actuellement quelque 200 châteaux et maisons de campagne.

Bateman's (Sussex). Cette demeure, édiée en 1634, eut pour dernier occupant Rudyard Kipling. Le National Trust en a fait un lieu de pèlerinage national.





*Little Moreton Hall
(Cheshire), construit de
1559 à 1589, est le modèle
le plus accompli des
maisons à pignon de cette
époque.*

Le secrétaire général est confiant dans cet avenir. Il souhaite un appui toujours plus actif du peuple entier, et non seulement celui des gens fortunés. Il apprécie plus encore mille dons d'une livre qu'un seul de mille. L'intérêt du public pour l'activité du National Trust va croissant. Aussi peut-on espérer que le Trust poursuivra et étendra son action avec l'aide spontanée et généreuse qui a assuré son succès jusqu'à ce jour.

E. Laur (Trad. Ld G.)

D'autres associations visent des buts analogues

Plusieurs associations fortement organisées existent en Angleterre dont les activités sont analogues à celles du Trust. Si parfois il semble que leur champ d'action est le même, on n'a cependant pas à craindre que l'une puisse nuire à l'autre, car le pays est grand et les tâches sont vastes en proportion. Seul le National Trust prend les propriétés en fidéicommiss; les autres associations ne le font pas, et concentrent tous leurs efforts sur l'information et l'éducation du public. Elles sont à la disposition des particuliers et des pouvoirs publics pour étudier les problèmes, pour donner des conseils; à l'occasion, elles s'engagent dans la lutte et font des campagnes de presse.